

Le contrat AMAP

Le présent contrat est passé entre le mangeurs ou les mangeurs (dans le cas d'un panier partagé), appelés "**amapiens**", et le **producteur Eric SOUFFLEUX** pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes certifié BIO (contrôlé par ECOCERT), pendant une saison de 6 mois, dans le cadre d'une **AMAP** (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou aussi Aide au Maintien d'une Agriculture de Proximité). Une AMAP est un contrat entre 1 mangeur (et sa famille) et 1 paysan avec un lieu de distribution commun à plusieurs mangeurs

Chaque amapien s'engage par un contrat direct avec le producteur à **payer à l'avance** la fourniture de sa production légumière et à en prendre livraison chaque semaine. La récolte étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser un panier non retiré. En cas d'absence, il appartient à l'amapien de faire retirer son panier par un tiers.

Exceptionnellement le panier peut être retiré à la ferme le lendemain si je suis prévenu au plus tard à 19h le jour de la distribution au **06 04 45 14 10**. Sans nouvelles de votre part, le contenu du panier risque d'être légué.

Lieux et horaires des distributions

Les distributions des légumes ont lieu le **LUNDI** à la Mouraudière à St Père en Retz, le **JEUDI** près de la brasserie « Le Ponton » située dans une alvéole de l'ancienne base sous marine à St Nazaire. Toutes les distributions se déroulent de **17h30 à 20h**. Pour la distribution du lundi, les paniers peuvent être retirés au delà de 20 h et tout le mardi dans le hangar de la ferme.

La permanence à l'AMAP ou l'atelier pédagogique à la ferme

Durant la saison, chaque amapien doit effectuer au moins **1 permanence** pour aider le producteur sur le lieu de distribution à partir de **17 h** et jusqu'à **20h**. (En général, la permanence s'arrête vers 19h30.) Donner un coup de main à l'occasion des distributions de légumes est un acte important de soutien à l'agriculture locale. C'est vraiment ce qui nous permet de parler d'économie sociale et solidaire. Il n'est pas question que d'argent, il faut aussi donner de son temps, pour qu'en échange vous puissiez bénéficier de produits de qualité à des prix modérés.

Si l'amapien ne peut pas effectuer cette permanence pour des raisons de contraintes horaires, il est possible de remplacer cette permanence par **une demi journée d'ateliers pédagogiques** à la ferme pour accompagner le maraîcher dans ses travaux. C'est l'occasion d'approfondir sa connaissance et sa pratique du travail de la terre. Cette demi journée peut s'effectuer à tous moments en fonction de vos disponibilités.

Le choix de la taille du panier ou de la part de récolte

Les amapiens ont le choix entre deux tailles de panier : **12 et 18 euros**. Pour se nourrir toute la semaine, il faut compter en moyenne 8 euros de légumes par semaine et par personne en automne/hiver et plus de 12 euros au printemps/été. La répartition des légumes entre les différentes tailles de panier se fait en fonction de ce qui est disponible le jour de la récolte.

Les amapiens qui hésitent entre deux tailles de panier peuvent opter pour une **formule « mixte »** où une partie de la saison se fera avec des paniers d'une certaine taille et l'autre partie de la saison avec des paniers d'une autre taille. Pour simplifier cette option, je demande à ceux que cela intéresse de raisonner par mois. Par exemple un amapien peut prendre un panier à 12 euros en avril, mai et juin; et passer à 18 euros de juillet à septembre. Je précise cela car j'imprime les listes d'émargement en début de mois et cela n'est pas commode quand un amapien passe d'une taille de panier à l'autre en cours de mois.

Les paniers « surprises » du printemps (pas pour cette saison)

En 2017, suite à plusieurs saisons précédentes où j'ai éprouvé de grandes difficultés à remplir les paniers

en qualité et en diversité au printemps (mai et juin), j'ai décidé pour la première fois de mettre en place des **Paniers Surprises**. J'ai indiqué sur le calendrier du contrat les dates de ces paniers surprises avec les lettres « **PS** ».

Lors de ces dates, je serais présent sur le lieu de distribution, ce qui permet aux autres producteurs (David pour le Pain, Jean Claude pour le fromage de chèvre) de venir sans craindre que les amapiens habituels ne viennent pas faute de producteur de légumes.

Je proposerai 2 tailles de paniers dans l'esprit de l'AMAP mais je vous demanderai de me régler cette livraison soit sur place, soit les semaines suivantes (puisque je suis censé vous revoir.)

Je déterminerai le prix des paniers en fonction de leur valeur réelle. Le panier moyen pourrait ne valoir que 8 euros au lieu de 12 si le printemps est catastrophique (comme quelques saisons passées), mais il pourrait aussi valoir 20 euros si les conditions sont très favorables avec notamment des pics de production de fraises.

Cette approche du printemps me permet d'être plus serein face à la nécessité d'être régulier dans la fourniture des paniers, alors que nous faisons face au plus grand des défis : le dérèglement du climat.

Pour cette saison 20, je ne propose pas de paniers surprises au printemps.

Comment est fixé le contenu des paniers ?

Compte tenu du fait que chaque amapien peut enlever jusqu'à 3 livraisons dans la saison et qu'il y a deux tailles de panier, je suis obligé de fixer le contenu des paniers en tenant compte de prix d'objectif, de manière à garantir leur valeur. Ces prix sont différents des prix de marché (Ils n'évoluent pas au grès des contraintes climatiques ou commerciales comme c'est le cas dans les autres systèmes de distribution.) et ils permettent à la ferme d'exister. Cette **liste de prix figure sur le site internet de la ferme**, et est disponible sous forme **papier** à chaque distribution. La valeur des paniers sera la plus **régulière** possible tout au long de la saison.

Quelques légumes peuvent être achetés au détail.

Étant donné qu'il est difficile d'ajuster exactement la production avec le nombre de paniers, j'offre la possibilité aux amapiens de m'acheter en plus des légumes que je juge excédentaires. Pendant la période automne/hiver (de septembre jusqu'à fin avril), les amapiens peuvent acheter des légumes de garde (oignons, échalotes, pommes de terre, carottes et betteraves). Pendant la période chaude, les amapiens pourront acheter les toutes premières productions des fruits rouges (framboises, cassis, groseilles), des excédents de fraises, de tomates, de courgettes et aussi régulièrement des oignons, des échalotes et des herbes aromatiques spécifiques (menthe, sauge, thym...). Le nombre de légumes proposés en surplus est volontairement limité car l'essentiel de notre activité est tournée vers la constitution des paniers réguliers. Ceci vous assurera que tous les légumes sont bien issus de la ferme et vous apportera davantage de souplesse par rapport à vos besoins.

Ateliers pédagogiques de désherbage contre légumes d'hiver

Je souhaite offrir la possibilité à ceux qui le souhaitent d'échanger du temps pour réaliser le désherbage / binage des légumes au jardin contre des paniers de légumes qui seront livrés sur la saison 21, automne 2019 / hiver 2020.

La fenêtre de travail possible se situe entre la fin mai et début août. Entre les panais, oignons, poireaux, carottes, céleris et betteraves, les légumes à désherber sur le rang à quatre pattes ne manquent pas.

Il faudra convenir ensemble de dates où vous pourrez venir. On convertira le temps effectif de l'atelier pédagogique de désherbage en remise sur la saison automne hiver.

Le site internet de la ferme

Le site internet de la ferme se nomme **www.lafermedescolibris.net**. Sur ce site, vous pourrez retrouver l'historique de mon installation, des photos, les contenus des paniers des saisons précédentes, les contrats, la notice explicative, la liste des prix de mes légumes...

J'espère que la ferme continuera de vivre et de nourrir le maximum de personnes avec des légumes d'une excellente qualité gustative, produits sans pesticides, sans engrais de synthèse et pour la plupart d'entre eux avec le concours de la traction équine.

Votre producteur Eric SOUFFLEUX et ses compagnons à sabots Sirius (19/05/2006) et Oslanne (21/04/2002) Et aussi pour cette saison Yurina (salarié à presque plein temps), Matthieu (salarié à mi temps) et Eden (spectatrice). L'étalon Dexter rejoint la ferme en avril pour permettre un travail avec trois chevaux de front, et aussi pour sauver la génétique de Oslanne qui commence à se faire moins jeune pour envisager de pouliner.